



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
de la Région Pays de la Loire**

Rapport annuel portant sur l'année 2023

Validé lors de la réunion du 24 avril 2024, après une présentation le 26 janvier 2024

En application des articles L. 411-1 A et R. 411-22 à R. 411-30 du Code de l'environnement, le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) de la région des Pays de la Loire a été institué par arrêté préfectoral régional n°2022-15 du 14 janvier 2022.

Nombre de membres (au 01/01/2023) : 37 dont 20 participants membres de la CEH

Nombre de démissions en 2023 : Une démission complète du CSRPN, ainsi qu'une démission de la CEH, portant le nombre de membres à 36, dont 18 participants membres de la CEH.

Nombre de nouveaux membres en 2023 : 0

En 2023, le conseil scientifique s'est réuni 5 fois en séance plénière. La commission « Espèces - habitats » (CEH) s'est réunie 5 fois. Il y a eu 1 consultation dématérialisée (débutée en 2023, clôturée en 2024).

Les avis rendus par le CSRPN sont disponibles ici : <https://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/2022-2026-a6457.html>

Les réunions ont été réalisées en mixte présentiel et visioconférence.

À noter que tous les dossiers déposés ont pu être examinés par le conseil (zéro avis tacite).

Tableau 1: Nombre de dossiers étudiés par catégories

Type avis	44	49	53	72	85	Région	Total
Autres (N2000, TVB, démoustication, EEE, doctrine...)	1					9	10
Création aires protégées (RN, APB)	4		1		1	1	7
DEP	21	19	4	3	9		56
Infos						5	5
Introduction d'espèces (flore menacée, faune de centres de soins)			1				1
Listes espèces ou habitats (déterminants Znief, listes rouges...)						2	2
Plan de gestion aires protégées (RN, APB)		4	1	1			6
Znief (création, modification)						1	1
Total Résultat	26	19	10	4	11	18	88

1- Réunion en séances plénier

En 2023, le conseil scientifique s'est réuni 5 fois en séance plénière : les 02/02/2023, 06/04/2023, 01/06/2023, 07/09/2023 et 09/11/2023.

Les sujets abordés sont mentionnés ci-dessous.

Avis du conseil :

- Dérogation Espèces Protégées (DEP) en 44 :
 - Destruction de 12 nids de moineaux domestiques dans le cadre de la démolition de 2 bâtiments à Donges
 - Capture-relâcher différé d'amphibiens dans le cadre du suivi du crapauduc installé dans le quartier des Perrières à La Chapelle-sur-Erdre
 - Renouvellement de l'exploitation de la carrière "Le Padé" à Campbon (2 passages)
 - Lycée de Saint-Philbert-Grandlieu
 - Perturbation intentionnelle de rapaces nocturnes dans le cadre de la réalisation d'inventaires naturalistes
 - Destruction de nids de Martinets noir, rue du Cormier à Nantes
 - Curage de l'Etang du Grand Vioreau à Joué-sur-Erdre (modification du dossier présenté en 2022)
 - Opération immobilière de renouvellement urbain Ilot Datin à Bouvron
 - Travaux de curage de canaux de marais à Prinquiau
 - Paridis 21 à Nantes
- DEP en 49 :
 - transport au centre de soins et relâcher de Hérissons
 - Destruction d'une maison d'habitation en ruine, place St Pierre à Vallanjou
 - Destruction de 10 logements locatifs, pour reconstruction de 18 logements locatifs à Jallais
 - Aménagement bâtiments et lotissement la Roche Morna à Sainte Gemmes sur Loire
 - Travaux de restauration morphologique du cours d'eau le Verdun à Saint-Quentin-lès-Beaurepaire
 - Travaux sur les bâtiments classés de l'Abbaye de Fontevraud
 - Opérations 2, 3 et 4 du projet de fiabilisation des digues de Loire
- DEP en 53 :
 - renouvellement d'exploiter la carrière des Pommeraies à Entrammes
- DEP en 72 :
 - Destruction et perturbation de Pigeon biset et de Choucas des tours sur la commune de Fresnay-sur-Sarthe
- DEP en 85 :
 - Construction d'une centrale photovoltaïque sur un délaissé autoroutier à La Roche sur Yon
 - Reconversion d'une ancienne piscine en quartier d'habitat à Luçon

- effarouchement et capture-relaché de Moineau domestique dans un centre commercial à Luçon
- Projet de ZAC sur la commune de Saint-Gilles-Croix-de-Vie
- DEP interdépartementales
 - Travaux de rénovation urbaine opérations 1040, 1067, 3511 et 3529 (49 et 72)
- RNR et RNN :
 - Avis sur le bilan évaluatif du plan de gestion 2017-2022 et le nouveau plan de gestion 2023 – 2034 de la RNR de Bizeuls
 - Avis sur le nouveau plan de gestion 2023 – 2034 et la relabellisation de la RNR des prairies et de la roselière des Dureaux (72) (2nd passage)
 - Avis sur le projet de RNR à Beauvoir sur Mer (85) partie "diagnostic" (site éclaté)
 - Avis sur le nouveau plan de gestion de la RNN de la Belle-Henriette (85)
- Autres avis :
 - Échanges sur les modalités de présentation des dossiers de RNR
 - Validation des bilans 2021 et 2022 du CSRPN
 - Avis sur les couches intégrées dans le projet de SIG dans le cadre du marché ERC
 - Avis sur les retours d'expérience à intégrer dans le guide ERC Pays de la Loire dans le cadre du marché ERC
 - Avis sur la grille d'analyse des projets photovoltaïques proposée par le CNPN
 - Avis sur un APPB en 53 sur la cité administrative à Laval
 - Avis sur un APB multisites pour la protection de la Noctule commune à Nantes et à Rezé (44)
 - Avis sur un APB en 44 pour la protection du Crapaud calamite à Rezé
 - Avis sur un APB multisites concernant la protection de stations de Sedum Pentandrum à Vair-sur-Loire (44)
 - Avis sur un APPB en 44 sur l'île Dumet
 - Avis sur la fiche régionale d'orientation sur les attentes du CSRPN concernant le photovoltaïque au sol

Information du conseil :

- Information sur les besoins en rapporteurs
- Retour sur l'auto saisine du CNPN sur le sujet PV
- Suites du Plan d'actions territorial (PAT) Pays de la Loire pour les aires protégées 2022 - 2024
- Échange sur un projet de DEP simplifiée pour les déplacements de haies
- Premier retour sur le rapportage doctrine rénovation bâtiment
- Information sur la Stratégie Régionale Biodiversité 2024 -2030 (SRB2)

2- Réunions en commissions du CSRPN

La commission "Espèces- Habitats" s'est réunie 5 fois en 2023 : les 02/03/2023, 04/05/2023, 06/07/2023, 12/10/2023 et 07/12/2022.

Les sujets abordés sont mentionnés ci-dessous.

Avis de la commission :

- DEP 44 :
 - projet de restauration de l'Abbaye de Blanche Couronne à La Chapelle-Launay
 - renouvellement de la lutte contre le péril aviaire sur les aéroports de Bouguenais et de Saint-Nazaire
 - gestion du réseau d'assainissement pluvial de l'aéroport Nantes Atlantique
 - parc photovoltaïque des Vallons de l'Erdre
 - restauration de la dune et l'aménagement d'un cheminement piéton sur la plage de Ker-Elisabeth à La Turballe
 - groupe scolaire "Les échalonnères" à Vertou
 - extension de l'usine Pilote à la Limouzinière
 - parc Armor Bas à Pornichet
 - réfection de la berge Mangin à Nantes
 - réfection de la cale de Trentemoult à Rezé
- DEP 49 :
 - ZAC Ecoparc Sud à Saumur
 - rénovation énergétique de la résidence Salpinte à Angers quartier Montplaisir
 - choucas des tours
 - démolition/reconstruction d'un îlot urbain rue Albert Pottier à Allonnes
 - renouvellement urbain avec destruction d'un garage auto et construction de logements locatifs sociaux à Seiches
 - remplacement d'un pont en pierre qui s'effondre par un pont cadre à Champteussé sur Baconné
 - travaux de réhabilitation sur des pavillons de la commune de Chazé-Henry
 - déplacement de nichées de Busard et d'Oedicnème
 - travaux de rénovation énergétique sur 2 lotissements, situés à Angers et Trélazé
 - projet de rénovation énergétique sur la résidence Baron à Angers
 - projet de réhabilitation d'un bâtiment d'habitation collectif à Vivy
- DEP 53 :
 - carrière Lafarge Ciments à Saint-Pierre-la-Cour
 - réalisation d'un demi-échangeur sur la RD31 à Baconnière
 - autorisation de capture, transport et détention d'espèces animales protégées en vue de relâcher dans le milieu nature Dossier Refuge de l'Arche Centre de soins (Renouvellement de l'AP)
 - démolition de bâtiments sur l'ancienne fonderie de Port Brillet

- DEP 72
 - mise en configuration définitive du profil de l'A28 entre Parigné-l'évêque et Ecommoy
 - projet photovoltaïque au sol à Saint-Paterne
- DEP 85 :
 - comblement de fissures sur un ouvrage d'art
 - effarouchement des Goélands sur la commune de Saint-Gilles Croix de Vie
 - liaison A86 – RD137, desserte de Luçon
 - réhabilitation de l'ancien centre de tri à Saint Gilles Croix de Vie
- DEP régionales :

Néant

- Autres sujets :
 - avis sur la liste rouge des orthoptères en Pays de la Loire
 - avis sur l'arrêté de lutte contre le Baccharis sur le territoire de Cap Atlantique (44)
 - avis sur deux APPBs en 53 concernant les combles des églises de Sainte-Suzanne et de Blandouet-Saint-Jean
 - avis sur un APPB en 53 concernant le bois du Tay à Hambers
 - vis sur la nouvelle liste des plantes vasculaires invasives, potentiellement invasives et à surveiller en Pays de la Loire
 - avis sur les propositions de mises à jour de données et de créations de ZNIEFF Flore

Information de la commission

- Information sur les besoins en rapporteurs
- Retour d'expérience des mesures pour le martinet noir de DEP la « restauration des remparts de Guérande » (44)
- RNR : échange sur les sites éclatés/multi-sites

3- Avis dématérialisés

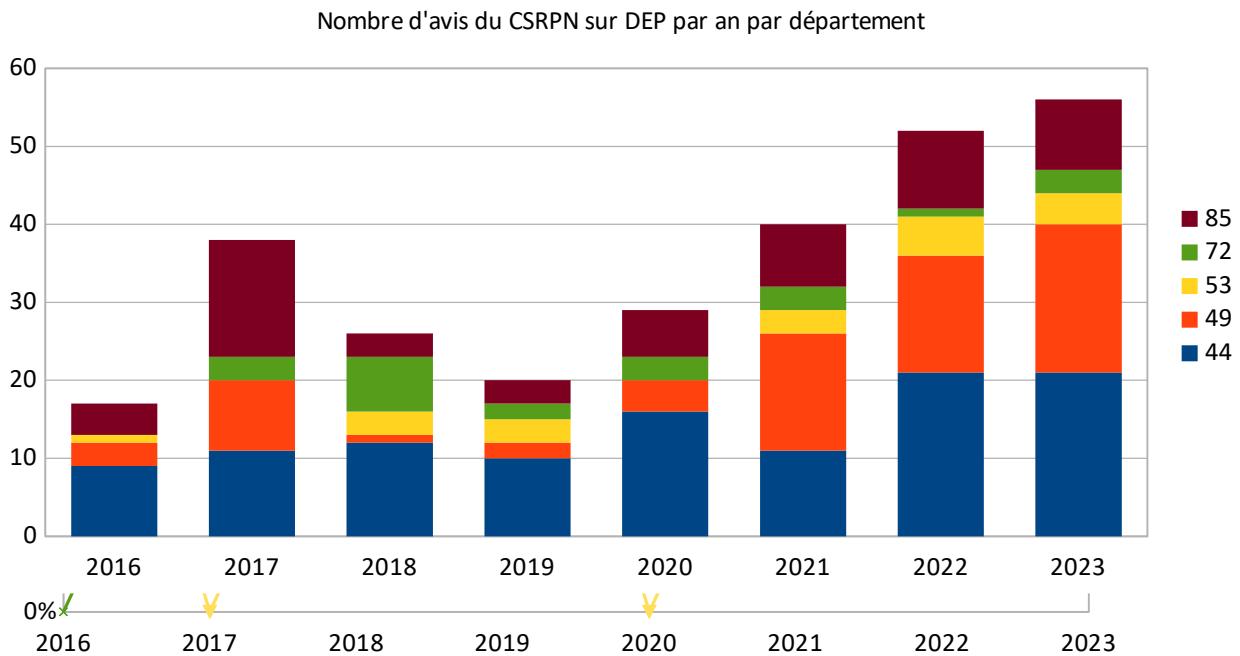
Les sujets abordés sont mentionnés ci-dessous :

- Avis sur une DEP en 85 concernant le remplacement d'un pont sur la RD94 à Saint-Maixent-sur-vie

4- Statistiques sur les dossiers de demandes de dérogations espèces protégées (DEP)

Un total de 56 dossiers de demandes de Dérogations Espèces Protégées ont été examinées en 2023.

Le nombre de dossiers par départements ainsi que la part d'avis favorables avec ou sans conditions aux DEP présentées sont représentées ci-dessous :



5- Temps consacré aux travaux du CSRPN par ses membres

Au cours de l'année, le temps consacré par les membres du CSRPN a été réparti de la façon suivante :

- Temps de réunion : 936 heures soit 39 jours (en journée de 24h).
- Temps de préparation des avis par les rapporteurs : 544 heures soit 22,7 jours (en journée de 24h).
- Temps de préparation des réunions par les membres : 620 heures soit 25,8 jours (en journée de 24h).
- Temps total (réunions + préparation des avis par les rapporteurs + préparation par l'ensemble des membres) : 2 100 heures soit 87,5 jours (en journée de 24h).

Voir le tableau en annexe.

5- Indemnisation des membres du CSRPN

Nombre de présences	Montant unitaire présence	Nombre de rapporteurs : RNN et RNR	Montant par rapportage RN	Nombre de rapporteurs : autre dossier	Montant par rapportage autre	Bilan des indemnités	Bilan frais	Total
115,5	50 €	8	150 €	4	15 €	6 310 € *	545,52 €**	6 855,52 €

* deux membres ne perçoivent pas d'indemnités

** hors frais de repas avancer par la DREAL jusqu'en octobre 2023 et frais non déclarés au 31/12/2023

Annexe :
Tableau du temps consacré aux travaux du CSRPN par ses membres en 2023

CSRPN 2023										
Date	CSRPN	Durée	Nombre de présents	Total temps réunion	Nombre d'avis ayant nécessité un rapporteur	Nombre de rapporteurs	Total temps rapporteur	Nombre de dossiers sans rapporteurs	Temps de préparation réunion	Total temps (heure)
02/02/23	Séance plénière	7	25	175,00	0	0	0	6	79	254,00
02/03/23	Commission espèces habitats	4	9	36,00	0	0	0	6	31	67,00
06/04/23	Séance plénière	8	21	168,00	2	4	192	8	109	469,00
04/05/23	Commission espèces habitats	3	10	30,00	0	0	0	5	29	59,00
01/06/23	Séance plénière	3	19	57,00	0	0	0	4	42	99,00
06/07/23	Commission espèces habitats	7	11	77,00	0	0	0	9	53,5	130,50
07/09/23	Séance plénière	7	20	140,00	2	3	144	7	94	378,00
12/10/23	Commission espèces habitats	5	11	55,00	0	0	0	9	53,5	108,50
09/11/23	Séance plénière	8	16	128,00	2	4	192	7	76	396,00
07/12/23	Commission espèces habitats	7	10	70,00	1	1	16	8	49	135,00
20/12/23	Votes en ligne	0	19	0,00	0	0	0	1	13,5	13,50
<hr/>										
TOTAL (en heure)				936,00			544,00		629,50	2109,50
TOTAL (en jour de 8h)				117,00			68,00		78,69	263,69
TOTAL par membre (en jour de 8h)				3,16			1,84		2,13	7,13
*membres total du CSRPN=37										
TOTAL par présent en séance (en jour de 8h)				7,70			4,47		5,18	17,35
*moyenne du nombre de présents = 15,2										
TOTAL (en jour de 24h)				39,00			22,67		26,23	87,90
TOTAL par membre (en jour de 24h)				1,05			0,61		0,71	2,38
*membres total du CSRPN=37	pour information et comparaison avec les bilans précédents									
TOTAL par présent en séance (en jour de 24h)				2,57			1,49		1,73	5,78
*moyenne du nombre de présents = 15,2										

2 jours pour un avis en CHE (16 h 00) ; 3 jours pour un avis en plénière (24 h 00)

Forfait de préparation de réunion : 4 h 00 plus 30 min pour chaque membre participant à la réunion par dossier nécessitant un avis

Annexe : Bilan qualitatif du fonctionnement du CSRPN en 2023

Conformément à la demande exprimée lors de la séance plénière du 26 janvier 2024, d'établir un bilan qualitatif par le CSRPN, une consultation de l'ensemble des membres s'est déroulée du 19 février 2024 au 21 mars 2024 de manière dématérialisée.

Retour d'expérience et points à améliorer :

- Différencier les sujets entre les CEH et les plénières

Les membres du CSRPN pensent que le conseil pourrait gagner en efficacité. Actuellement, il n'y a pas de différence (ou très peu) entre les sujets qui passent en CEH ou en plénières. Ceci est dû aux dérogations aux espèces protégées qui, pour des raisons de délais légaux, sont inscrites à la prochaine réunion du CSRPN sans distinction du type de séance.

Finalement, un membre inscrit en CEH ne donne pas son avis sur un panel de sujet plus varié. Il est cependant plus sollicité car en 2023 il est sollicité pour 10 séances, contre 5 pour une personne assistant uniquement en plénière.

- Nombre de membres en plénières

Les membres soulèvent que le nombre de participants aux plénières est très variable selon les séances (dépendant de l'ordre du jour, des obligations professionnelles des membres...). Quand le nombre de membres est important, la prise de parole individuelle n'est pas aisée, faute de temps. Il est indispensable également que ce temps soit consacré aux questions pertinentes. Il apparaît donc que la prise de parole par les rapporteurs soit à privilégier. L'envoi des remarques des autres membres en amont de la séance, permettrait aux rapporteurs d'être encore plus efficaces durant leur intervention.

- Monter en compétences sur les avis concernant les plans de gestions

Certains membres estiment que les avis sur les plans de gestion de site pourraient être plus constructifs et accompagnateurs. Le fait de passer séparément les évaluations, les extensions et les plans de gestion, doit permettre d'assurer en partie un meilleur accompagnement. Il apparaît important d'insister auprès des gestionnaires pour que ce phasage soit respecté.

La question de la création d'une commission dédiée au PdG est évoquée, bien que leurs passages soient réservés aux plénières. Celle-ci pourrait identifier les membres rapporteurs, être un lieu d'échanges entre membres spécialisés sur l'exercice, organiser des visites collectives (pas que les rapporteurs), etc. Dans les faits, cela demande un investissement important des membres (déjà beaucoup sollicités) et nécessite d'avoir une visibilité importante du planning des PdG des sites naturels.

- Nécessité de formation

Il serait intéressant de contribuer à la formation des membres du CSRPN sur des questions précises. Une demande particulière est de nouveau soulevée sur la RIIPM.

Point positif du fonctionnement 2023

- Mise en place de doctrines

Les membres estiment que la définition de doctrines/motions est un vrai plus pour le CSRPN. Cela permet de prendre le temps de la réflexion sur certains sujets et de cadrer les avis, et ainsi, gagner en efficacité et en cohérence.

- Bienveillance interne et externe

Les membres notent une nette amélioration sur différents points : la qualité des échanges avec les DDT et la compétence des chargés de mission en DDT, la qualité d'écoute entre les membres et le respect global des horaires, la précision des comptes-rendus et des avis, la disponibilité de la DREAL.

Enfin, il apparaît que les avis rendus sont le fruit d'un travail en commun faisant appel à l'intelligence collective des membres provenant d'horizons différents dans des domaines d'expertises complémentaires.